

Compte rendu du Conseil Municipal du Lundi 21 Février 2011

Présents : Mmes S.BARKE, V.HAITCE, M.PETIT ANORO, C. BOUIN
Mrs P.DUVERT, J.L.ROBERT, P.ROBERT, S. SCHAAK, R. GUILLEM,
V. MERLE, P. LACROIX.

Absents :

- - T. RODRIGUES
- - J. SAVONNET

Absents excusés :

- K. RAMON
- J.L LEBLANC

Procuration :

JL LEBLANC a donné procuration à M. PETIT ANORO.

K. RAMON a donné procuration à JL LEBLANC non comptabilisée par l'absence de JL LEBLANC

Secrétaire de séance : Véronique HAITCE

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du conseil du 25 novembre 2010
- Vote du compte administratif 2010
- Approbation du compte de gestion 2010
- Tarif cantine au 1^{er} février 2011
- Autorisation de mandater les factures d'investissement avant le vote du BP 2011
- Mise en vente du terrain communal
- Bail du presbytère
- Questions diverses

Ouverture de la séance du 18h40

1) *Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 25 novembre 2010*

Approuvé à l'unanimité

2) *Vote du compte administratif 2010*

Section de fonctionnement

Questions posées sur différents points des dépenses :

- pourquoi un achat de désherbant aussi important alors que la mairie a investi dans une machine évitant l'utilisation de désherbant chimique ? JL ROBERT explique qu'une opération technique particulière sur le chemin CARRERASSE a nécessité cet achat incontournable. La question de l'utilisation de la machine à gaz est posée. Il est décidé de reprendre le dossier avec les employés communaux et d'éviter de rendre accessible le désherbant chimique. L'utilisation de la machine est indispensable et obligatoire.
- Maintenance photocopieur : l'augmentation est due essentiellement à l'état du photocopieur de l'école élémentaire qui subit des pannes régulières.
- Fêtes et cérémonies : prise en compte de la perte financière de l'organisation Itinérance décidée en amont par les élus déduction faite du reliquat de la prévision culture affecté en totalité sur cette opération.

Résultat 2010 : 5 371,64€

Excédent reporté : 46 882,28€

Excédent de clôture : 52 253,98€

Il est proposé de conserver la totalité du résultat en section de fonctionnement et de ne pas prévoir d'affectation à la section d'investissement en perspective des dépenses à venir (remboursement au SIEMCA en lien avec la reconstruction de l'école maternelle qui va affecter la section de fonctionnement du budget communal).

Section d'investissement

Remarque : il semble que la subvention relative à l'école numérique rurale n'ait pas été perçue en totalité. Un montant d'environ 8000€ reste à encaisser.

Il faut noter des Restes à Réaliser à prendre en compte de deux origines :

- des investissements réalisés mais à payer
- des investissements prévus sur le budget 2010 à reconduire sur 2011 sans prévoir de nouvelles prévisions mais par la prise en compte de RAR

Résultat 2010 : - 46 200,37€

Excédent reporté : 46 450,98€

Excédent de clôture : 250,61€

RAR en dépenses 13 416,47€ et en recettes 4 283,93€

Il faut noter qu'une inscription d'emprunt en recettes d'investissement avait été prévue au BP 2010. Toutefois, l'emprunt n'a pas été réalisé.

Il est procédé au vote, le maire quitte la salle.

Abstention : 1

Contre : 0

Pour : 10

Monsieur le Maire réintègre la séance.

Il est procédé au vote de l'affectation du résultat de fonctionnement :
Proposition : pas d'affectation à la section d'investissement

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 12

3) Approbation du compte de gestion du comptable

Il est procédé au vote du compte de gestion du comptable :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 12

4) Tarif repas cantine au 1^{er} février 2011

Le SIVURS augmente ses tarifs au 1^{er} février 2011. Il est proposé de répercuter l'augmentation sur le prix payé par les familles.

Il est procédé au vote :
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 12

5) Autorisation de mandater les factures d'investissement avant le vote du BP 2011

Afin de pouvoir payer les factures d'investissement en début d'année avant le vote du BP 2011 soit dans le cadre d'une urgence, soit dans le cadre d'un investissement prévu en 2010 mais réalisé en 2010 restant dû.

Il est procédé au vote :
Abstention : 1
Contre : 0
Pour : 11

6) Mise en vente du terrain communal

Ce point est une information municipale. Le conseil municipal aura à décider le prix de vente du terrain lors d'un prochain conseil municipal. Les domaines ont communiqué une estimation à la mairie qui s'élève à 60€ HT le m². Le terrain concerné par la vente totalise une superficie égale à 1836 m² soit un prix de vente minimum d'environ 131 750€.

Nous sommes dans l'attente du cahier des charges relatif à la vente qui définira des critères de vente.

Cette vente contribuera au financement du prolongement de l'urbanisation du chemin des crêtes.

7) *Bail du presbytère*

Il est indispensable de préparer un bail de location qui devra être signé entre les deux parties.

Il paraît nécessaire de prendre l'attache de l'agence technique départementale.

Il faut essayer de rester dans la négociation avec le loueur et de noter les remarques émises.

Il faut noter qu'une attestation d'assurance pour l'année à venir devrait être fournie par le loueur.

Il serait utile de faire réévaluer le loyer en faisant en sorte qu'il n'y ait pas de répercussion sur la part payée par le loueur.

Des recherches juridiques complémentaires semblent nécessaires afin d'éviter toute erreur de procédure et pour qu'un bail « en bonne et du forme » soit établie afin de clarifier la situation de cette location.

8) *Questions diverses*

Aucune questions diverses n'est posée

L'ordre du jour est épuisé

La séance est levée à 20H45